

---

Qui sommes-nous?

## Une expertise partagée

### Partager sur les réseaux

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

Le Lab'AU bénéficie de la double expertise de l'Odas : d'une part en matière d'observation et d'évaluation de l'impact des politiques publiques, notamment celles consacrées au soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ; d'autre part en matière d'innovations, via la banque de données Apriles qui repère, analyse et diffuse des initiatives de développement social local, génératrices de transformations durables des rapports sociaux.

Depuis près de 30 ans, cette double expertise a nourri le regard de l'Odas sur le vieillissement et le handicap:

- Le passage à la retraite doit être valorisé, comme un temps libéré au service du collectif et non pas vécu uniquement comme une mise à l'écart sociale dévalorisante, souvent associée à la perte d'autonomie.

- 
- L'interdépendance entre personnes d'origines, d'âges, de cultures différents est une source de richesse. L'âge ou le handicap ne doivent pas être appréhendés seulement comme une charge pour la société, mais également comme une ressource.
  - Les politiques en faveur de l'autonomie bénéficient à l'ensemble de la société. Elles ne peuvent donc reposer uniquement sur une logique de réparation. Elles doivent également s'engager dans une dynamique de prévention systémique, impliquant tous les champs de l'action publique, au-delà des seules politiques d'action sociale
  - La capacité à agir et l'utilité sociale des personnes, quel que soient leur âge, leur handicap et leur état de santé, doivent être encouragées, comme rempart collectif contre l'isolement et la perte d'autonomie.

Le travail du Lab'AU s'appuie sur un réseau de collaborateurs et de partenaires :

- Les [chargés d'études](#) de l'Odas, expert de leurs domaines d'intervention
- La commission de travail de l'Odas, consacrée à l'Autonomie : une trentaine de représentants des collectivités locales et territoriales, des institutions de protection sociale, des fédérations d'établissement et service à domicile, de l'Etat...
- Le [Conseil d'Orientation](#) du Lab'AU
- Les [adhérents](#) et [partenaires](#) de l'Odas

Les initiatives sont repérées par une veille régulière auprès du réseau de l'Odas ainsi que par des [appels à contribution](#) sur des thématiques sélectionnées par les instances du Lab'AU. Il est également possible de [signaler directement une action sur ce site](#).

Les chargés d'études de l'Odas réalisent ensuite une analyse approfondie de chaque initiative, avec l'appui des différentes instances de gouvernances du lab'AU (COPIL, Conseil d'Orientation) et de la Commission autonomie de l'Odas. Cette expertise prend en compte la méthodologie, la gouvernance, la mise en oeuvre, ainsi que l'impact du projet, selon des critères préalablement définis. Elle donne systématiquement lieu à des entretiens avec les porteurs de l'action, leurs partenaires et l'ensemble des personnes concernées par le projet. Dans la mesure du possible, elle fait l'objet de déplacements sur site.

Dans une démarche de partage d'expérience et d'enrichissement réciproque, chaque porteur d'action s'engage à répondre aux sollicitations qui pourraient lui être faites.